



La famille bouge, avançons ensemble



La famille du cheminot



Association nationale
SPINA BIFIDA
& Handicaps associés



Associations familiales : l'Engagement bénévole en action !

L'engagement bénévole est crucial pour le fonctionnement de nos associations, mais mobiliser et fidéliser les bénévoles constitue un véritable défi. Les modes de vie d'aujourd'hui, la diversité des motivations et la concurrence d'autres formes d'engagement, entre autres, compliquent cette tâche.

Une étude de 2024 de Recherches et Solidarités montre que 24% des Français sont bénévoles, avec une forte participation des 25-34 ans. Cependant, les jeunes préfèrent des engagements ponctuels plutôt que des responsabilités à long terme. Un vrai sujet face aux difficultés de renouvellement des instances dirigeantes, souvent exprimées.

Les associations doivent donc adapter leurs pratiques pour répondre à ces nouvelles attentes. Le réseau des associations familiales n'échappe bien sûr pas à cette évolution.

C'est pourquoi la conférence nationale des mouvements s'est emparée de ce sujet lors de sa réunion du 20 mars, avec pour ambition de s'inscrire dans une dynamique de coopération, pour tenter d'identifier des leviers et des pistes d'actions pour l'avenir de nos associations.

Partager les pratiques inspirantes sur les différentes phrases du parcours d'engagement, et identifier des pistes d'actions, tels étaient les objectifs de cette séquence autour des axes suivants : transmettre et recruter ; accueillir et intégrer ; former, accompagner et animer.

Cette réflexion collective se poursuivra le 15 mai, journée internationale des familles, en y associant pour cette occasion les Présidents et les salariés des mouvements familiaux nationaux.

Marie-Chantal LARDIÈRE

Présidente de la Conférence nationale des Mouvements

SOMMAIRE

CONTRIBUTIONS DES MOUVEMENTS

■ Mouvements familiaux à recrutement général.....	
Associations Familiales Protestantes	2
Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques	3
Familles Rurales.....	4
■ Mouvements familiaux à recrutement spécifique.....	
APF France Handicap.....	5
Association des Familles du Personnel de la Banque de France.....	6
Association Nationale Jonathan Pierres Vivantes	7
La Famille du Cheminot.....	8
Enfance et Familles d'Adoption Fédération Nationale des Associations de Foyers Adoptifs	9
Fédération des Associations de Conjointes Survivants et Parents d'orphelins	10
Fédération Syndicale des Familles Monoparentales	11
Union Nationale ADMR	12
Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales	13
■ Organismes associés	
CLER Amour et Famille	14
Fédération Française des Espaces de Rencontre	15
Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité.....	16



FEDERATION NATIONALE
des ASSOCIATIONS FAMILIALES PROTESTANTES
Adresse administrative : 8 rue de Gency 95520 OSNY
Téléphone : 06.31.13.03.84
Adresse courriel : francoise.caron@afp-idf.com
Site internet : www.afp-federation.org

Une action forte du mouvement : travail de proximité

Les fêtes de fin d'année comme Noël et le Nouvel An sont pour beaucoup synonymes de retrouvailles en famille, d'évocation des souvenirs d'enfance, de bons repas partagés autour de la table, de conversations et d'échanges à bâtons rompus.

Pour d'autres, ce sont des moments de profonde solitude, de tristesse. Les familles déchirées gardent leur secret bien caché et les enfants ressentent l'absence de celui ou celle qui manque à l'appel.

Les enfants placés dans des structures d'accueil, même si celles-ci sont bienveillantes, souffrent du manque de chaleur d'un foyer.

D'autres encore, associent ces fêtes à de mauvais souvenirs qui leur font détester cette période de l'année. Les crises suicidaires ne s'arrêtent pas à Noël.

Les AF Protestantes sont sensibles aux souffrances liées à cette période. Soit elles sont attentives aux besoins exprimés. Soit si elles repèrent une famille, une personne en mal-être, elles proposent de l'aide.

Beaucoup de familles invitent spontanément des personnes isolées à leur table.

Des visites aux personnes âgées sont organisées, un cadeau est apporté.

Des spectacles gratuits sont proposés autour du thème de Noël, « donner et recevoir » : comédies musicales, pièces de théâtres, jeux qui renforcent le vivre ensemble...

Beaucoup d'AFP organisent la veillée du Nouvel An autour d'un repas offert. Les AF Protestantes proposent à ceux qui sont seuls de les rejoindre pour des moments de convivialité, de partage.

Des familles entières sont invitées. On peut être en famille, parents et enfants, et malgré tout se sentir étranger aux moments de réjouissance.

L'amour et la compassion pour l'autre sont des moteurs qui poussent les AF Protestantes à s'intéresser à celui qui souffre, surtout en cette fin d'année où la famille est le lieu de rassemblement privilégié, où les souffrances intérieures et du quotidien prennent une dimension particulièrement pesante.

Un évènement à venir

L'A.G de la Fédération des AF Protestantes se tiendra dans le cadre de l'évènement majeur organisé par le CEIA et la Fondation Oïkonomia du 8 au 10 mai 2025.

La FNAFP est partenaire de cet évènement.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FNAFP le 10 mai 2025 à 10 heures

Lieu : Hall de la Pinède, Parc Floral de Paris, 75012 PARIS

Thème : De la parole aux actes



Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques

28 Place Saint-Georges – 75009 PARIS

Téléphone

Télécopie

<https://www.afc-france.org>

contact@afc-france.org

1 - Information sur une action forte du mouvement.

La lettre ouverte de la CNAFC adressée à la Ministre de l'Éducation nationale, Anne GENETET et publiée dans le Journal du Dimanche (JDD) du 24 novembre 2024 a permis de faire bouger les lignes concernant le programme EVARS. En effet, à la suite de cette publication la CNAFC a obtenu plus de 7 000 signatures, la réaction de 100 sénateurs et a suscité l'intervention d'Alexandre PORTIER, ministre délégué à la réussite scolaire pour qui le programme n'est pas acceptable pour les parents.

Pour rappel, depuis 2001, 3 séances à l'éducation à la sexualité (EAS) ont été rendus obligatoires à chaque niveau de classe depuis la maternelle jusqu'à la terminale. Cet enseignement était peu appliqué dans les faits. Voilà pourquoi un projet de programme « d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité » (EVARS) visant à inscrire davantage l'EAS dans les apprentissages des élèves, avait été annoncé en juin 2023 par Pap NDYAE, Ministre de l'Éducation Nationale de l'époque. Ce programme visant, selon leurs auteurs, à déconstruire les stéréotypes, à gommer les inégalités et à comprendre les notions d'intimité et de consentement, bien que louable au premier abord, contenait en fait en germe des dérives inquiétantes. La CNAFC y dénonçait par exemple, une invisibilisation des parents, l'omniprésence de la théorie du genre, le consentement comme nouvelle norme éthique, rendant le jeune vulnérable face à la pédo-criminalité.

2 – Information sur un événement passé – Journée nationale des Responsables

Une centaine de présidents et responsables AFC se sont retrouvés à Paris les samedi 22 et dimanche 23 novembre 2024 pour la journée annuelle de rencontre et de formation. Ces journées ont été marquées par les conférences d'Aziliz LE CORRE, journaliste au JDD qui est intervenue sur le thème « *l'enfant est l'avenir de l'homme* », avec un discours en réponse à celui de la génération « *No kids* », de Paul-Marie CHAUMONT sur l'importance du père, enfin de Louis BOUFFARD, jeune étudiant atteint par une maladie neurodégénérative qui le prive progressivement de l'usage de ses membres. Louis BOUFFARD est aussi porte-parole des AFC sur le thème de la fin de vie. Divers intervenants se sont succédé à la tribune puis l'après-midi a été consacrée au travail en ateliers. De l'avis général, la journée fut riche et stimulante.

3 – Information sur des événements à venir – Forum Viva

Les 22 et 23 mars 2025, au Parc Floral de Paris aura lieu le forum Viva !

Cet événement unique organisé par une vingtaine d'associations œuvrant pour la promotion de la vie et la protection des personnes fragiles proposera des conférences, table-rondes, ateliers, points d'écoute et concerts. Un village des exposants sera ouvert tout au long du forum. Ce forum vise à :

- Valoriser la famille, la vie et les fragilités
- Soutenir les familles qui traversent des difficultés éducatives, économiques ou de santé
- Former et encourager la réflexion et l'engagement des acteurs

Pour ce faire, des stands présentant l'action d'une grande diversité d'association permettront aux familles participantes de trouver des interlocuteurs pour les écouter, les orienter et les soutenir dans leur vie quotidienne.

La CNAFC est engagée dans ce beau projet dont elle espère des retombées très fructueuses pour les familles.

1 - Information sur une action forte du mouvement.

Familles Rurales obtient la condamnation de l'opérateur Free Mobile pour avoir communiqué de façon trompeuse sur les performances permises par son réseau 5G lors de la commercialisation de ses premières offres.

Lors du lancement des premières offres fin 2020, Familles Rurales avait reproché à l'opérateur Free Mobile d'induire sciemment les consommateurs en erreur quant aux performances de son réseau. Pire encore, les consommateurs ont dû s'équiper de mobiles « compatibles 5G » (les plus onéreux à l'époque) pour bénéficier d'une offre pourtant annoncée « sans surcoût ». Face au refus de la société Free Mobile d'adopter une communication plus « loyale », l'association Familles Rurales avait engagé une procédure début janvier 2021.

La Cour d'Appel de Paris vient de donner raison à Familles Rurales, par un arrêt daté du 22 novembre 2024, susceptible de pourvoi en cassation. Si les magistrats ont reconnu à hauteur de 15 000€ le préjudice subi par l'intérêt « collectif » des consommateurs, Familles Rurales envisage désormais l'introduction d'une action de groupe visant à obtenir, sur la base de cette décision de la Cour d'Appel de Paris, l'indemnisation des clients ayant dû s'équiper d'un « terminal compatible 5G » onéreux pour profiter des débits indument annoncés.

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

80^{ème} anniversaire de Familles Rurales

Le 11 octobre dernier Familles Rurales, ses bénévoles et salariés, ses partenaires et ses porteurs de projets, se sont réunis pour fêter les huit décennies d'action du Mouvement et renouveler leur engagement commun : continuer de bâtir ensemble une société ouverte, connectée, riche de sa diversité et actrice de la transition écologique, sociale et solidaire.

Il y a 80 ans, Familles Rurales naissait sur un principe d'entraide et de solidarité entre les familles. D'un besoin d'être ensemble aussi, dans un contexte difficile, celui de la guerre. Depuis le Mouvement s'est adapté en permanence pour accompagner les évolutions de la société et répondre aux besoins des familles, tout en gardant un cap : celui de ses valeurs. Le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité. www.famillesrurales.org

3 – Information sur des événements à venir.

Mobilité en milieu rural

Le 19 février prochain, Familles Rurales organise l'événement « Au Carrefour des Mobilités : Solutions et Innovations pour les territoires ruraux ». Fort de ses actions de mobilité déployées dans 20 départements, le Mouvement souhaite rassembler les acteurs institutionnels, associatifs et privés de la mobilité pour échanger sur les enjeux, mettre en lumière les solutions concrètes et engager un travail commun. La mobilité est un élément clé pour l'accès aux droits et aux services, notamment dans les domaines de la santé et de l'emploi. Les habitants des zones rurales se retrouvent souvent confrontés à une double difficulté : l'éloignement des services et l'absence de solutions de transport en commun adaptées. Familles Rurales met en place des dispositifs de mobilité solidaire en métropole et en Outre-mer, et développe des projets de mobilité douce, afin d'offrir des réponses concrètes aux personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale dans une perspective de transition écologique, sociale et solidaire.



@apfhandicap



@APFhandicap



<http://www.apf.asso.fr>

ACTIONS FORTES



Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2024 : stop aux discriminations

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), **APF France handicap alerte sur les discriminations** rencontrées par les personnes en situation de handicap dans le monde du travail et **plaide pour que la lutte contre ces discriminations devienne une priorité nationale**. Près de 20 ans après la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, **le handicap reste le premier motif de discrimination** selon les rapports annuels successifs de la Défenseure des droits. **L'emploi est le premier domaine concerné**, avec 36 % des saisines liées au handicap. Un constat accablant aux raisons multiples que l'on peut résumer dans l'absence de culture anti discrimination dans le monde du travail en France.

<https://www.apf-francehandicap.org/campagnes/semaine-europeenne-lemploi-personnes-handicapees-2024-stop-aux-discriminations>

ACTIONS PASSES



Campagne nationale pour faire sortir de l'ombre la réalité des aidants

La campagne pour la reconnaissance des aidants du Service public de l'autonomie et le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, à laquelle a été associé APF France handicap a eu lieu du 22 septembre au 20 octobre. Elle a été diffusée en télé, radio et sur internet, dans les maisons de santé et les pharmacies. Ses objectifs: sensibiliser le public au fait qu'un Français sur cinq est aidant, aider de potentiels aidants à se reconnaître dans ce rôle souvent difficile et orienter les aidants vers les dispositifs appropriés à leur situation :

plateformes d'accompagnement et de répit, congé proche aidant, AJPA, formations, etc. Un enjeu important pour notre association qui, non seulement revendique des droits pour les aidants mais développe aussi des solutions qui leur sont destinées.

<https://www.apf-francehandicap.org/campagnes/semaine-europeenne-lemploi-personnes-handicapees-2024-stop-aux-discriminations>

ACTION À VENIR



Si vous êtes une association/plateforme de répit/centre de ressource par exemple, vous pouvez organiser des sessions RePairs Aidants en visio comme en présentiel. Il existe une très courte vidéo de présentation visible sur la page d'accueil du site internet et la conduite à tenir pour organiser des sessions ainsi qu'une FAQ très utile. Le site facilite les **inscriptions toujours libres et prises en charge financièrement** par la CNSA.

Le rôle de plus en plus important demandé aux aidants dans l'accompagnement d'un proche jusqu'au bout de sa vie, nous a mené à la mise en place de sensibilisations-formations dédiées, autour de ce qui se vit avant ou après la mort d'un proche. Repairaidants a élaboré avec APF Formation trois modules en visio et en présentiel qui doivent aider les aidants à mieux comprendre et à partager autour de ces moments sensibles (animation par un binôme formé : un aidant et un professionnel. On trouvera sur le site de Repairaidants les dates des sessions :

-Après lui : vivre après la mort d'un enfant en situation de handicap : comprendre ce que je vis, ce qui me traverse après la mort de mon enfant et ce qui peut m'aider à me reconstruire.

-Première approche sur le rapport à la mort et au deuil : je suis, j'ai été ou je vais être confronté à la mort, au deuil d'un proche.

-J'accompagne un proche en situation de handicap jusqu'au bout de sa vie : Je me prépare à la disparition de mon proche. Comment mieux comprendre ce qui me traverse et me situer dans l'accompagnement.

<https://www.repairsaidants.com/>



AFBF

SOA - 1663

75049 Paris Cedex 01

01 42 92 30 18

<https://afbf.fr>

1663-ut@banque-france.fr

1 – Une action forte du mouvement



Pour la première fois, l'Association des Familles du Personnel de la Banque de France (AFBF) a tenu trois stands afin de se faire connaître de l'ensemble des collaborateurs de la Banque de France : l'un en septembre dans un immeuble parisien situé en dehors du Siège ; les deux autres en octobre, devant le nouveau restaurant d'entreprise du Siège. Ces stands nous ont permis de rencontrer des adhérents et de susciter des adhésions.

De gauche à droite : Béatrice Besnier (Secrétaire Générale Adjointe) ; Alissa Medeved (adhérente) ; Maryse Lamotte (Trésorière) ; Jean-Pierre Taupiac (Président).

2 – Un événement passé

Le Secrétaire général de la Banque de France est venu apporter son soutien à l'Association en participant à l'Assemblée générale du 20 juin dernier, en remplacement du Gouverneur. C'était une première et un événement important pour notre Association.

L'Association des Familles a aussi été présente pour la première fois au Goûter de Noël organisé par la Direction de la Communication en faveur des enfants du primaire des agents du Siège et de ses annexes. Cet événement leur a permis de découvrir le lieu et l'environnement de travail de leur parent et de participer à des ateliers, des spectacles et un goûter. L'Association remercie la Banque de France de lui avoir permis de s'associer à cet événement festif et convivial et de se faire ainsi connaître des familles des agents. D'autres collaborations dans le cadre de ce type d'événements sont envisagées.

3 – Un événement à venir

L'AFBF sera heureuse d'inviter ses adhérents et ses partenaires à déguster une galette des Rois le 28 janvier prochain.

Elle va aussi proposer à ses adhérents parisiens de partager début février un « Café des parents » dans ses nouveaux locaux afin de les rencontrer et de favoriser les échanges et les liens entre ces derniers et entre l'Association et ses membres.

Une conférence sur l'orientation post-bac doit avoir lieu le 4 février. Elle fait suite à une conférence sur l'orientation de la 3^e à la Terminale du 10 décembre dernier. Elle sera animée par les mêmes intervenantes du CIDJ, dont l'intervention très claire et très complète a été fort appréciée. Ces conférences, qui rencontrent toujours un vif succès, nous permettent de nous faire connaître de l'ensemble des agents de la Banque de France. Elles bénéficient à tous mais sont financées grâce aux cotisations de ses adhérents, qui en sont informés en avant-première environ un mois auparavant.



JPV Jonathan Pierres Vivantes **Parents et Frères et Sœurs endeuillés**

61 rue de la Verrerie – 75004 PARIS

01 42 96 36 51

jonathanpierresvivantes@orange.fr

Site internet : www.ANJPV.fr

L'association JPV (Jonathan Pierres Vivantes) est un mouvement familial d'entraide à travers l'écoute, de parents endeuillés. D'un ou de plusieurs enfants, d'un frère, d'une sœur, quelque soit la cause du décès & de l'âge de son enfant. Notre mouvement associatif est non confessionnel, ouvert à tous sur l'ensemble de notre territoire. Sa particularité : ce sont des parents endeuillés formés par L'institut Français de Psychosynthese (IFP) qui écoutent accueillent ...réconfortent les parents qui vivent ce drame.

1 - Information sur une ou des actions fortes du mouvement en 2024

- * En tout début d'année a eu lieu la journée de partage entre frères et sœurs à Paris.
- * Restructuration de tous nos outils de communication Facebook / Journal trimestriel/ Affiches
- * Refonte et actualisation de notre site internet

2 – Information sur un événement passé

Cœurs de vie... Cœurs d'espoir... Vivante Energie

Des cœurs, accueillaien tous les participants, à l'initiative créatrice de **JPV Eure et Loire**, lors de ces « **Journées Nationales** » les 11/12/13 octobre au **Domaine de Roiffé**, dont la cheville ouvrière était, cette année **JPV RÉGION île de France**.



Les grands arbres, l'architecture étaient propices à cet échange entre parents, frères & sœurs endeuillés. Nos enfants vivaient avec nous tous, pour ces trois journées. Venu de toute la France nous étions quasi 200 personnes. Au-delà de la douleur de la perte, l'espoir de vie était bien présent.



Théâtre, conférence (dont la thématique était cette année « après la mort d'un enfant d'un frère ou d'une sœur quel avenir ? » animé par Jacques Lecompte, docteur en psychologie), groupes de partage (notamment pour les papas et mamans solo), ateliers de sophrologie-nature, QI gong...danses se sont enchaînés sur ces Journées Nationales.

Moment de communion profond avec nos enfants...

Le dimanche, en clôture, **deux cérémonies** étaient ouvertes à tous,
l'une **laïque et l'autre religieuse**.

Encore un grand merci aux organisateurs et à la qualité spirituelle de l'échange.



3 – Information sur des événements à venir en 2025

- Un week-end spécifique pour parents endeuillés de leur enfant unique ou ayant perdu tous leurs enfants se tiendra les 24-25-26 mai 2025, à l'Abbaye St Jacut de la Mer.
- L'Assemblée générale se tiendra le samedi 14 juin 2025, à Paris
- Les journées nationales 2025, sont prévues les 10-11-12 octobre 2025. Le lieu reste à confirmer.



La Famille du Cheminot

9 rue du Château Landon

75010 PARIS

☎ 01 40 38 12 38

Mail lafamilleducheminot@sfr.fr

1-Information sur une action forte du mouvement

Le réseau de nos associations a participé activement aux différentes réunions pour la refonte de nos statuts.

Remise à jour des statuts de la fédération et validation de ceux-ci en assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2024.

Le travail se poursuit pour le Règlement Intérieur.

2- Information sur un évènement passé (assemblée Générale, colloque ou congrès)

Assemblée Générale électorale en date du 26 octobre 2024 avec un renouvellement de la moitié des administrateurs et élection en conseil d'administration du 7 nov. d'un nouveau Président conformément aux nouveaux statuts.

3- Information sur des événements à venir

Remise à jour du règlement intérieur de la fédération sur la base des nouveaux statuts

Le secrétaire Fédéral



Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette, 75 010 Paris

Tél. : 01 40 05 57 70

Mail : secretariat.federation@adoptionefa.org

Site : www.adoptionefa.org

www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption

www.linkedin.com/company/efa-adoption



« La famille adoptive sous toutes ses formes », revue *Accueil* n° 213

On voit bien qu'au gré des évolutions sociétales, la famille ne saurait être réduite à une seule forme et qu'il est désormais plus juste de parler DES familles que de LA famille. Il en va de même des familles adoptives qui ont, à l'instar de toutes les familles de France, différents visages : couples parentaux dits « classiques » (un homme et une femme), familles monoparentales, couples de même sexe et, depuis peu, des couples pacsés ou concubins. Certains ont déjà des enfants biologiques, d'autres vivent en famille « recomposée », etc. Quelle place toutes ces

configurations familiales ont-elles dans le paysage de l'adoption ? Comment sont-elles accueillies et accompagnées par les professionnels et par les associations ? Comment les évaluations en vue de l'agrément s'adaptent-elles à ces évolutions ? Comment la notion de famille est-elle travaillée avec les enfants adoptables en France ?

<www.adoptionefa.org>, rubrique « La revue Accueil »



Journée professionnelle « L'assistant.e familial.e et l'enfant pupille de l'État »

« J'accueille des enfants à mon domicile en qualité d'assistant.e familial.e. Un des enfants que j'accompagne est devenu pupille de l'État après une situation de délaissement parental. Je me pose des questions sur ce changement. Qui dois-je contacter ? Pourquoi l'enfant réagit-il différemment ? Où trouver les informations dont j'ai besoin pour comprendre cette nouvelle réalité ? »

Pour répondre à ces questions et bien d'autres, EFA – en collaboration avec l'UFNAFAAM et l'ANAMAAF – a organisé, les 3 et 5 décembre 2024, deux demi-journées professionnelles à l'intention des assistants familiaux. Alternant interventions de spécialistes, capsules vidéo et réponses concrètes aux questions des participants, ce temps de formation a réuni 175 personnes, et sera prochainement disponible en replay sur le site d'EFA.

À l'occasion de cette journée professionnelle, EFA a publié un livret d'information pour les assistants familiaux, « L'enfant confié devient pupille de l'État », librement téléchargeable.



Les formations des conseils de famille des pupilles de l'État assurées par EFA Formation en lien avec l'UNAFOR

La loi du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption a institué une obligation de formation pour les membres nouvellement nommés au sein des conseils de famille des pupilles de l'État. La DGCS et la DRH des ministères sociaux ont retenu EFA en lien avec l'UNAFOR (organisme de formation de l'UNAF) pour assurer cette formation. D'une durée de deux jours, elle permettra à chaque membre de prendre sa place au sein du conseil de famille des pupilles de l'État en collaboration avec tous les acteurs impliqués auprès de ces enfants, d'acquérir les connaissances juridiques indispensables ou de les renforcer, et d'avoir une bonne connaissance des besoins et des attentes de l'enfant afin d'élaborer son projet de vie.

1 - Information sur une action forte du Mouvement

Lors de la séance plénière du 23 octobre 2024 à l'Assemblée Nationale, deux amendements visant à rétablir la demi-part fiscale à tous les veuves et veufs ayant eu au moins un enfant, ont été adoptés.

Nous espérons que cette mesure soit maintenue lors du vote final du Projet de Loi de Finances 2025 car la FAVEC n'a cessé de réclamer le rétablissement de cette demi-part depuis sa suppression en décembre 2008.

2 - Information sur un événement passé

▪ Assemblée Générale de la FAVEC : Samedi 8 juin 2024 à Lyon.

Cette année 2024 a marqué les **75 ans d'existence** de notre Mouvement.

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la FAVEC se sont tenues à l'Hôtel Campanile Lyon Centre/Gare Part Dieu – 31 rue Maurice Flandin – 69003 LYON.

37 Associations départementales étaient représentées et ont pris part aux votes des nouveaux statuts (pour être en adéquation avec les statuts-type validés par le Conseil d'Etat), ainsi que des différents rapports : activité, financier et d'orientation.

A l'issue de la réunion, les participants se sont retrouvés pour une soirée-croisière sur le bateau-restaurant « Hermes » qui leur a permis de découvrir et admirer les paysages et le patrimoine de cette belle ville de Lyon et de ses nombreux quartiers

3 - Information sur un événement à venir

▪ Assemblée Générale de la FAVEC : Mercredi 14 mai 2025 à Paris.

L'Assemblée générale de la FAVEC se tiendra le Mercredi 14 mai 2025 à l'Hôtel Mercure Paris – Centre – Gare Montparnasse – 20 rue de la Gaîté – 75014 PARIS et réunira les représentants de toutes les Associations départementales affiliées à la FAVEC.

1 – Information sur une action forte du mouvement.

L'université d'été 2024 de la FSFM s'est tenue du 6 au 13 juillet dans le Lubéron sur le thème « Familles monoparentales, osez vous accomplir ». Le lâcher prise, l'optimisation du temps et des finances ont été abordés. Des réflexions autour de la santé mentale et du besoin de répit ont été approchées grâce à des ateliers spécifiques. Les travaux collectifs ont eu lieu le matin, pendant que les enfants profitaient des activités du village vacances. Les après-midi ont été dédiées à la détente et aux loisirs. Le tout a été clôturé par un temps de libération émotionnelle. Une cinquantaine de participants de différentes régions ont ainsi pu se découvrir et tisser des liens durables.

Les universités, qu'elles soient d'hiver ou d'été, se passent dans un cadre de séjour vacances, en pension complète. Elles sont une juste combinaison de temps d'apprentissage et temps de repos et de loisirs. Elles réunissent les adhérent(e)s des associations locales de la FSFM, accompagné(e)s de leurs enfants. L'objectif, autour de réflexions sur la parentalité, du répit et de la détente, est de permettre aux familles de s'impliquer au sein de leurs associations respectives. Tous les ans, le bénéfice de la formation renforce le pouvoir d'agir et l'estime de soi des familles monoparentales. C'est aussi un enrichissement humain, par un apport de compétences aux équipes locales. Les participants ont rendez-vous dans les mois qui suivent pour faire le point sur les bienfaits du séjour.

L'engagement local est un axe important de la mise en réseau et la montée en compétences des familles. C'est pourquoi la FSFM s'investit chaque année sur cette action collective.

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

Dans le cadre du projet de mobilité de courte durée pour les apprenants adultes Erasmus+, nous avons impulsé un séjour sur le thème « Réflexions partagées autour des problématiques des familles monoparentales – quelles revendications communes » à Liège en Belgique, du 6 au 11 avril 2024. Ont collaboré des représentants de l'association Cofamon (Belgique), de représentants d'Isadora Duncan (Espagne). Une dizaine d'adultes du réseau FSFM, accompagnés de leurs enfants, ont fait le déplacement. L'objectif était de mener un travail collectif d'analyse. La réalisation des outils collaboratifs alors créés est destinée à être soumise aux gouvernements respectifs ainsi qu'au niveau européen. Le groupe d'apprenants, essentiellement des femmes, était composé de jeunes mamans accompagnées de leurs bébés, mais aussi de grands parents, dont le rôle de soutien est essentiel. Condition incontournable pour permettre la présence des parents solos, jeunes et adolescents ont été encadrés pendant les séances de travail, C'est au total une vingtaine d'adultes et une douzaine d'enfants qui se retrouvaient chaque jour, chacun de leur côté.

3 – Information sur des événements à venir.

A l'occasion des fêtes de Noël, la Fédération Syndicale des Familles Monoparentales met en place un programme festif pour petits et grands. Les participants, essentiellement les personnes participant aux universités d'été, sont invitées à une journée festive fin décembre, dans les locaux au 53 rue Riquet (Paris 19ème). La journée est ponctuée d'un spectacle de magie, suivi d'un repas gastronomique. La visite attendue du Père Noël clôture la journée, enchantant les enfants. Pour les provinciaux, transport et hébergement sont pris en charge par la fédération. C'est l'occasion de se retrouver et de faire un retour sur les bénéfices émergés lors des travaux collectifs des universités d'été.



ADMR

184A rue du Faubourg Saint Denis
75484 Paris cedex 10
01 44 65 55 55
www.admr.org
info@admr.org

Retour sur le Séminaire RH 2024 de l'Union nationale ADMR

Le 28 mars 2024 a eu lieu le séminaire RH 2024 de l'Union Nationale ADMR, organisé à Paris en partenariat avec AG2R-La Mondiale et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Cet événement a réuni 94 participants venus de 30 départements différents autour du thème des Equipes Solidaires de Proximité (ESP), une organisation innovante du travail inspirée des équipes autonomes et déployée par le réseau ADMR depuis 2019.

Les ESP sont des équipes composées de 6 à 8 intervenants à domicile environ, qui interviennent sur un territoire de taille réduite et auprès d'un nombre défini de personnes accompagnées. L'équipe bénéficie d'une relative autonomie pour organiser ses plannings et prendre des décisions afin d'améliorer la prise en charge à domicile. Elle collabore au quotidien par messagerie instantanée et se réunit régulièrement pour travailler sur différents sujets.

Le séminaire RH a été l'occasion de partager des retours d'expérience de plusieurs Fédérations départementales ADMR engagées dans le déploiement de ces ESP, et convaincues de leur impact positif en termes d'amélioration de la qualité et des conditions de travail des salariés.

L'un des enjeux présentés est l'accompagnement au changement. En effet, l'organisation en ESP est une vraie transformation organisationnelle, et nécessite de repenser le rapport au travail et les relations entre collègues. Faire adhérer à la démarche et transférer certaines prises de décision sont indispensables pour créer une nouvelle organisation reposant sur l'intelligence collective.

La mise en place des ESP s'effectue sur un temps relativement long, environ 1 an, afin de préparer les équipes mais aussi toutes les parties prenantes à la nouvelle organisation. En effet, travailler en équipe et élaborer des plannings en réunion ne sont pas dans les habitudes de travail de la plupart des salariés d'intervention, qui travaillent souvent seuls au domicile des personnes accompagnées. Lors du séminaire, l'accent a été mis sur l'intérêt de faire appel à un cabinet extérieur et d'organiser des formations pour accompagner cette transition (ex : adopter une posture de facilitateur, animer une réunion en intelligence collective etc.).

La seconde partie du séminaire a été consacrée aux modalités opérationnelles de déploiement : comment composer une équipe, comment définir le secteur d'intervention, comment gérer les entrées, les sorties et les absences etc. Autant d'interrogations auxquelles ont été confrontées les Fédérations-pilote, qui ont pu partager leurs succès et les écueils rencontrés.

L'une des interrogations les plus récurrentes est la répartition des rôles entre salariés d'intervention, salariés administratifs, encadrants et bénévoles employeurs, notamment lors des réunions de l'Equipe solidaire de proximité. Le séminaire était l'occasion parfaite pour croiser les témoignages entre ces différentes parties prenantes, et rassurer sur l'importance et la pérennité des rôles de chacun. En effet, le modèle ESP de l'ADMR ne mène pas à une réduction des effectifs administratifs, qui continuent d'assurer un support essentiel aux ESP (gestion des contrats, conformité au droit du travail, recrutement, évaluations des besoins etc.)

En 2025 le réseau ADMR se réunira à l'occasion d'un nouveau séminaire RH, qui portera sur la santé mentale, grande cause nationale 2025.

1 - Information sur une action forte du mouvement.

#LaVoixDesParents : révéler le quotidien des aidants familiaux

Depuis toujours l'Unapei porte la voix des parents et met en lumière leurs besoins et attentes. Entre janvier et mai 2023, l'Unapei a mené une étude auprès de parents ayant un enfant avec troubles du neurodéveloppement, en situation de polyhandicap ou handicap psychique. Cette action, qui a donné lieu à la diffusion de témoignages en 2024, s'inscrit dans une démarche initiée depuis 2022.

Les réponses des 3 940 parents qui ont contribué à l'étude « La voix des parents » sont sans équivoque. Ils révèlent une **réalité largement ignorée et rarement prise en compte**. Le handicap des proches aidés génère pour leurs parents aidants de forts impacts sur leur santé, leur moral, sur leur vie professionnelle, et bien d'autres. Leur sentiment d'exclusion et d'isolement, leurs inquiétudes pour l'avenir sont très importants.

Leur première attente pour leur permettre de choisir leur vie est que leurs proches aidés soient accompagnés à la hauteur de leurs besoins et attentes. Ces aidants ont aussi besoin de soutiens et de services sur mesure. L'Unapei poursuivra cette démarche en 2025 afin que les aidants familiaux de proches en situation de handicap soient enfin pris en compte par la société.

// Pour découvrir la #VoixDesParents en chiffres : www.unapei.org

2 – Information sur un événement passé

S'engager pour le vivre ensemble – Le défi des situations complexes

Tous les ans, l'Unapei organise son congrès national en lien avec une association régionale de son réseau. Cet événement rassemble jusqu'à 2 000 personnes pendant trois jours. La journée de congrès est ouverte sur inscription à tout public.

En 2024, ce rendez-vous portait sur un thème fort : l'engagement pour le vivre-ensemble à l'aune des situations complexes. Les intervenants, qu'ils soient philosophes, sociologues, économistes, médecins, chercheurs mais aussi professionnels engagés et parents ont offert aux congressistes regards et témoignages de terrain précieux pour réfléchir aux actions à engager et aux initiatives possibles permettant de rendre la société plus ouverte aux personnes vivant des situations complexes.

// Pour accéder aux **replays** du congrès Unapei 2024 : <https://congres.unapei.org>

3 – Information sur des événements à venir.

Le congrès 2025 de l'Unapei se déroulera le 19 juin 2025 à Caen. Tables rondes et témoignages porteront cette année sur la thématique de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

En France, la question du vieillissement, à fortiori celui des personnes en situation de handicap, est un sujet tabou pour lequel les politiques publiques font globalement défaut. Quelles actions engager pour que les personnes en situation de handicap intellectuel ne soient pas une nouvelle fois oubliées ? Comment mieux prendre en compte leur avancée en âge atypique et préparer l'avenir ? Quelles actions inspirantes peuvent contribuer à leur bien vieillir en améliorant leur qualité de vie ?

// Programme et inscriptions à venir sur : <https://congres.unapei.org>

1 - Information sur une action forte du mouvement.

Nous avons répondu à une demande de formation d'une direction diocésaine de l'enseignement catholique du Pas de Calais pour quatre journées de formation dans trois lieux du département sur la relation d'empathie, l'écoute active et la gestion de conflit, avec respectivement 3 x 150 enseignants du primaire et 50 enseignants du secondaire. C'est donc le R (Relationnel) de l'EARS (Education Affective Relationnelle et Sexuelle) qui a été abordé. Un travail qui a donné aux professeurs une compétence supplémentaire au niveau du savoir, du savoir-être et du savoir-faire pour aider à grandir les enfants dont ils ont la charge.

2 – Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

En cette fin d'année, nos formations se terminent pour une quarantaine de nouveaux intervenants du CLER auprès des jeunes, des couples et des familles :

- Moniteurs en fertilité : formation de 80h en un an;
- Educateurs à la vie affective, relationnelle et sexuelle : formation de 160h en un an ;
- Conseillers conjugaux et familiaux : formation de 480h en deux ans.

Nous leur souhaitons bonne chance !

3 – Information sur des événements à venir.

Nous préparons notre forum intérieur de formation continue pour les 7 et 8 décembre.

Le thème de cette année est : « LA PUDEUR », que nous allons décliner sous toutes ses formes, ensemble et par pôle (éducation à la vie / conseil conjugal et familial / fertilité)

Pour nous faire réfléchir, nous aurons le plaisir d'accueillir :

Michael LANGLOIS : « La pudeur dans les 3 traditions monothéistes » et Mathilde NAEGELEN : « La pudeur, le point de vue philosophique ». La table ronde qui suivra sera animée par Marine Lamoureux, journaliste à la Croix.

Nous aurons ensuite des temps de réflexion, d'analyse de pratique, de cours sur différents sujets en lien avec la pudeur : la pornographie, la dysphorie de genre, la sexologie, l'estime de soi en maternelle, le consentement, parler de la loi aux jeunes, repérer une pathologie, alimentation et fertilité...



Les espaces de rencontre enfants-parents agissent depuis presque 40 ans pour prévenir, intervenir et protéger. Ils sont un exemple de cette conjonction entre accompagnement précoce, remédiation des difficultés et garantie des droits, droit de l'enfant à préserver ses relations familiales sous réserve de son intérêt supérieur et droit de visite d'un parent dans des situations complexes.

Les espaces de rencontre accueillent en France 35 000 enfants/an.

1 – Le développement d'un accompagnement spécifique pour les enfants accueillis dans le cadre de situations complexes (les Espaces de Rencontre à Dispositifs Spécifiques (ERDS))

Sans oublier sa mission de prévention et dans la lignée du Grenelle contre les violences conjugales, la FFER a décidé de porter, dans le prolongement du rapport Rouge VIF (Violences intrafamiliales) déposé par la Sénatrice Dominique Verien et la députée Emilie Chandler, un dispositif particulier permettant de répondre aux situations complexes accueillies. Il vise à pouvoir adapter et renforcer l'intervention des professionnels lorsque la situation de l'enfant l'exige.

Pour construire cette nouvelle offre, la FFER s'est appuyée sur l'expertise de plus de 50 espaces de rencontre et de 8 juges aux affaires familiales et a proposé un partenariat rapproché à l'UNAF et la FNCIDFF, au regard de la complémentarité des approches de ces deux organismes avec ses propres missions : une large représentation des familles pour l'une, un réseau juridique sur les droits des femmes sur l'ensemble du territoire et une expertise certaine sur les violences conjugales pour l'autre.

Les ERDS, qui se situent en prévention des dispositifs de la Protection de l'enfance, entendent répondre prioritairement aux quatre types de situation suivants :

- Les violences intrafamiliales et les agressions sexuelles
- La santé mentale et les troubles psychiatriques d'un ou des parents
- L'accompagnement de parents de bébés et de ceux-ci
- Les personnes en situation d'incarcération

2 – La mise en place en 2024 des 2 DU « soutien à la parentalité » et « accompagnement à la parentalité »

Créés en 2015 et 2019 à Angers et partant du besoin de formation sur cette thématique au profit des parents et de leurs enfants, ces 2 Diplômes Universitaires ont été mis en place en janvier 2024 à Toulouse et à Lyon à partir du partenariat entre l'Université d'Angers, la FFER, l'AFCCC.

- Soutenir des parents suppose, selon le contexte d'intervention, des expériences et savoirs dans le domaine de la psychologie, du droit et des sciences sociales ; une approche théorique, méthodologique et éthique des dispositifs et une posture professionnelle d'écoute active, non jugeante, non normative et libérée de ses propres mouvements identificatoires. C'est ce parcours que propose le **DU Soutien à la Parentalité** pour des professionnel·les qui sont en relation régulière avec des parents et des familles.
- Le **DU Accompagnement à la parentalité**, quant à lui, accompagne des professionnel·les à l'élaboration et à la mise en place d'un projet d'accompagnement à la parentalité, en leur permettant d'approfondir leurs connaissances dans les différents processus en jeu dans la parentalité et en analysant la mise en œuvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan méthodologique qu'éthique.

Les 2 premières promotions à Toulouse terminent actuellement leurs cycles.

Ces 2 titres sont proposés sur chaque année civile : <https://ffer.org/accueillir-lenfant-en-espace-de-rencontre/>

3- Notre prochain colloque les 19 et 20 mai 2025 à Toulouse

La FFER organise son prochain Colloque et fêtera ses 30 ans, les 19 et 20 mai à Toulouse, sur la thématique suivante :

« Espace de rencontre : quand la singularité des situations devient une richesse et un défi ».

<https://ffer.org/colloque-ffer-2025/>

Vous pouvez nous contacter sur le mail FFER : federation@ffer.org

2025 Une bonne année pour favoriser les liens ?

1- Une action forte du mouvement :

Favoriser les attachement personnels et sociaux, lutter contre les formes d'isolement, soutenir par des actions concertées tout ce qui peut contribuer aux épanouissements comme aux intégrations, ne pas « oublier trop de personnes, familles, au bord du chemin », voilà comment l'UNAPP- « pense » et « agit » pour promouvoir des formes de solidarités d'engagement dans lesquelles s'inscrivent des communautés d'action propices au développement de « les liens de parrainage ». L'UNAPP depuis 2005 « tricote » pour promouvoir le parrainage « sous toutes ses formes », pas seulement pour les enfants et les familles, aussi pour les adultes voire les adultes vieillissants et/ou qui vivent des situations de handicap.

Pour y parvenir, l'UNAPP qui n'est pas un opérateur direct - travaille avec tous les grands réseaux nationaux, dont l'Unaf, pour mieux penser concrètement les articulations entre les actions des uns et des autres, propices à ces ouvertures. Comme nos membres, acteurs de terrain dans la diversité¹, nous nous attachons à favoriser les rencontres, les partages d'idées, d'analyses et d'actions. Ces « expériences » qui se conjuguent au niveau national et local sont notre « marque ».

« Action forte » parce que sans cesse l'ouvrage est « remis sur le métier » et que des « lignes bougent » !

2 - Information sur un événement passé (assemblée générale, colloque ou congrès ...)

Un gros travail collectif a été réalisé auprès des pouvoirs publics pour l'élaboration d'une Charte Nationale du Parrainage d'Enfants² (0-23 ans) dans une vision universaliste qui permette à tous ceux qui agissent avec/auprès des enfants et des familles de connaître cette possibilité de donner « forme », « légitimité » et reconnaissance à des liens d'attachement qui sont d'une autre nature que des liens de filiation (de famille), d'amitié, de travail mais les complètent : « des liens de parrainage ». Construite en « miroir » de la Charte Nationale de Soutien à la Parentalité, elle vise à la reconnaissance du parrainage dans les politiques publiques de « services aux familles » et de « protection de l'enfance ». Les principes d'action sont inscrits dans le CASF par décret le 3 décembre³. On attend prochainement sa publication entière par arrêté ministériel. Le tout a été partagé lors d'une journée technique Idéal Co le 17 octobre <https://app.idealco.fr/formation-publique/parrainage-utopie-en-marche-construire-developper-parrainage-sur-departement-30270>

3 - Temps forts à venir

- Un cheminement de plusieurs mois avec la FFER pour que la « ressource parrainage » puisse trouver place dans la « panoplie » des soutiens proposés aux parents séparés et aux enfants jeunes concernés
- Un temps d'échange lors du colloque FFER
- Un cheminement de ce type via le Gepso à partir de l'intérêt pour le parrainage dans le cadre des « communautés 360° » dans le champ du handicap

Pour prendre contact, travailler ensemble : contact.unapp@gmail.com

Pour suivre l'actualité de l'UNAPP www.unapp.org

¹ 26 associations actives sur 47 départements plus de 3000 personnes concernées

² Les principes d'actions – éthiques - sont bien évidemment les mêmes pour des adultes...

³ Art. D 221-27 CASF

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074069/LEGISCTA000049158065/#LEGISCTA000049158065



Informations pratiques

➤ Prochaines Conférences :

- Jeudi 15 mai 2025
- Jeudi 16 octobre 2025

La Conférence des Mouvements c'est :

« La conférence nationale des mouvements familiaux est un lieu de concertation, d'études et d'informations réciproques entre tous les mouvements familiaux ou associés. Lieu de partage et de débat, elle permet aussi aux mouvements membres d'échanger sur les préoccupations de leur propre structure.

C'est une instance consultative du conseil d'administration qui la saisit régulièrement sur des thèmes d'actualité. »

Cette publication éditée 3 fois par an a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance des actions entreprises, au plan national, par chacun des mouvements membres de l'UNAF.

Retrouvez cette lettre et ses archives sur
www.unaf.fr rubrique ressources documentaires



Union nationale des associations familiales
 28, place Saint-Georges - 75009 PARIS
 Tél. : 01 49 95 36 00
www.unaf.fr